

Poêle à bois

Réf 134 13 15

Puissance : 11 kW
DIN EN 13240 : 2005-10



Présentation du matériel

Instruction pour l'installateur

Instruction pour l'utilisateur

Pièces détachées

Certificat de garantie



Notice de référence

à conserver
par l'utilisateur
pour consultation
ultérieure.



"La chaleur en toute confiance"

127^{ième} RIF,15
BE 5660 MARIEMBOURG

Matériel sujet à modifications sans préavis.
Document non contractuel.

FRANCO BELGE vous félicite de votre choix.
FRANCO BELGE garantie la qualité de ses appareils
et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients.
Fort de son savoir-faire de plus de 80 ans,
FRANCO BELGE utilise les technologies les plus avancées dans la conception
et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.
Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil,
au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

SOMMAIRE

Présentation du matériel	p. 3
Colisage	p. 3
Caractéristiques générales	p. 3
Descriptif de l'appareil	p. 3
Principe de fonctionnement	p. 3
Instructions pour l'installateur	p. 4
Avertissement pour l'utilisateur	p. 4
Le local d'implantation	p. 4
Le conduit d'évacuation	p. 4
Montage de la buse d'évacuation	p. 5
Conduit de raccordement	p. 5
Montage du plateau cendrier	p. 6
Contrôles avant mise en service	p. 6
Entretien de la cheminée	p. 6
Instructions pour l'utilisateur	p. 7
Combustible	p. 7
Allumage	p. 7
Conduite de la combustion	p. 8
Décrassage	p. 8
Entretien de la cheminée	p. 8
Entretien du poêle	p. 8
Consignes de sécurité	p. 8
Causes de mauvais fonctionnement	p. 9
Pièces détachées	p. 11

Cet appareil est conçu pour brûler le bois en toute sécurité

ATTENTION

une mauvaise installation peut avoir de graves conséquences.

Il est recommandé de faire appel à un professionnel qualifié pour son installation ainsi que pour les besoins de maintenance régulière.

1 Présentation du matériel

1.1 Colisage

- 1 colis : Poêle.

1.2 Caractéristiques générales

Référence	134 13 15
Puissance calorifique nominale kW	11
Dimensions utiles du foyer (de la chambre de combustion)	
- Largeur mm	520
- Profondeur mm	304
- Hauteur mm	265
Dimension des bûches	
- Longueur maxi cm	50
Capacité du cendrier litres	5
Poids kg	140
Volume de chauffe corrigé m ³	450
Dépression optimum de la cheminée . Pa	11
Température des fumées (moyenne) . C°	273
Débit massique des fumées g/s	13,7
Rendement %	73,3
Co (13% O ₂) %	0,16

1.3 Descriptif de l'appareil

Poêle à bois - conforme à la EN 13240

- Appareil de chauffage à fonctionnement intermittent.
- Buse d'évacuation en fonte, démontable pour raccorder l'appareil soit par le dessus, soit par l'arrière.
- 2 portes hublot à ouverture latérale, munie de 2 vitres en vitrocéramique permettant d'observer la combustion.
- Réglage d'allure par volet d'entrée d'air primaire.
- Cendrier de grande contenance.

Combustion longue durée : L'appareil avec une charge de 11.5 kg de bois sec au ralenti (air primaire fermé, rep. B, fig. 6, page 7) et une dépression de 6 Pa, fonctionne dans ces conditions, plus de 11 heures.

1.4 Principe de fonctionnement

Le "Gascon" est un appareil conçu pour fonctionner uniquement portes fermées. La diffusion de la chaleur s'effectue essentiellement par rayonnement au travers de la vitre et tout autour du foyer.

Nota : Les performances indiquées ci-contre résultent d'essais effectués suivant la norme EN 13240 avec des bûches de 35 cm de longueur et une dépression de 11 Pa, masse de combustible 4,9 kg, entrée d'air ouvert à moitié.

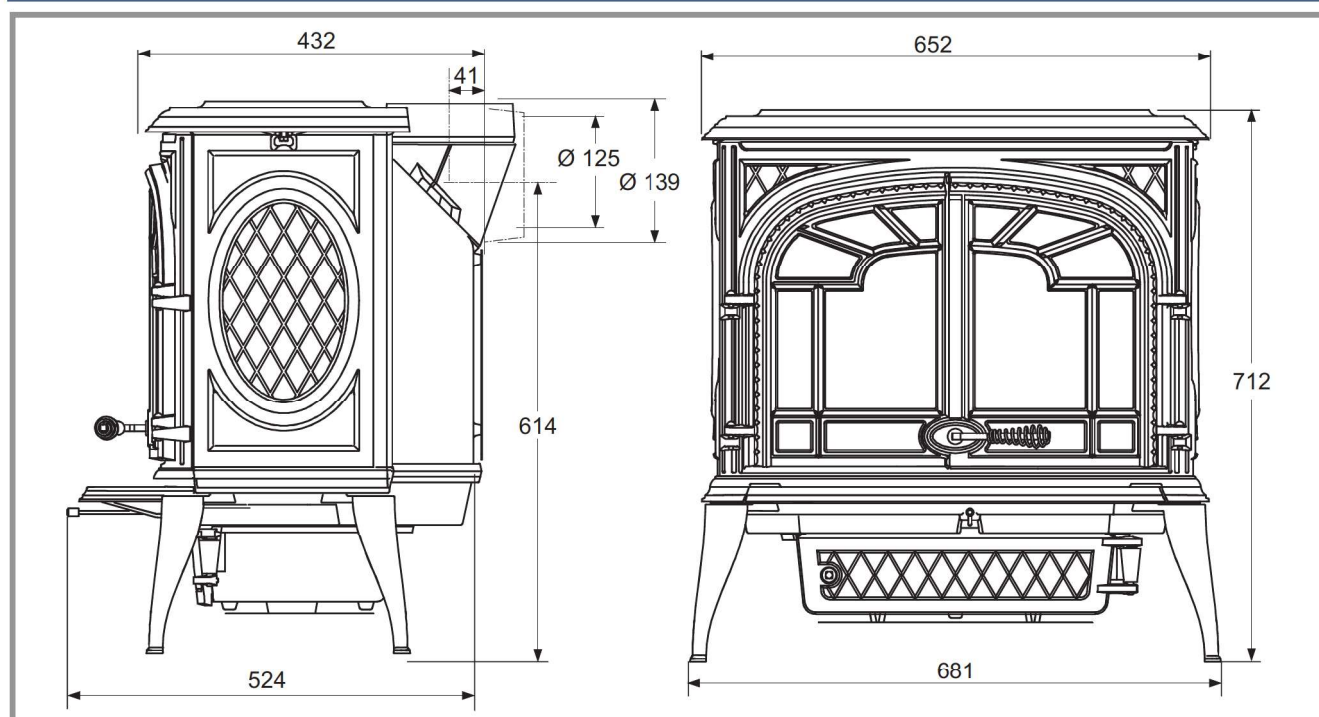


Figure 1 - Dimensions en mm

2 Instructions pour l'installateur

2.1 Avertissement pour l'utilisateur

Tous les règlements locaux et nationaux, notamment ceux qui font référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil.

Un poêle mal installé peut être à l'origine de graves incidents (incendie de cheminée, inflammation de matériaux d'isolation à base de plastique des cloisons, etc...).

L'isolation de l'appareil et du conduit d'évacuation des gaz doit être renforcée et réalisée suivant les règles de l'art afin d'assurer la sécurité du fonctionnement de l'appareil. Se référer aux réglementations locales en vigueur.

Pour la France :

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982 : Aération des logements.

Norme NF P 51-201 : Travaux de fumisterie (DTU 24-1).

Norme NF D 35-302 : Tuyaux et coudes de fumée en tôle.

Le non-respect des instructions de montage entraîne la responsabilité de celui qui l'effectue.

La responsabilité du constructeur est limitée à la fourniture du matériel.

2.2 Le local d'implantation

Ventilation : Pour permettre le bon fonctionnement en **tirage naturel**, vérifier que l'air nécessaire à la combustion peut être prélevé en quantité suffisante dans la pièce où est installé l'appareil ; dans les habitations équipées d'une VMC (**V**entilation **M**écanique **C**ontrôlée), celle-ci aspire et renouvelle l'air ambiant ; dans ce cas l'habitation est légèrement en dépression et il est nécessaire d'installer une prise d'air extérieure, **non obturable**, complémentaire propre à la cheminée et d'une section au moins égale à 50 cm².

Emplacement de l'appareil : Choisir un emplacement central dans l'habitation qui favorise une bonne répartition de l'air chaud de convection dans la pièce principale.

La diffusion de l'air chaud vers les autres pièces se fera par les portes de communication.

Ces pièces doivent être en dépression ou équipée de grilles d'aérations, **non réglable**, placées de façon à ne pas être obstruées pour favoriser la circulation de l'air chaud.

Plancher et cloisons : S'assurer que le plancher est capable de supporter la charge totale de l'appareil. Dans le cas contraire, le renforcer par une chape en béton pour répartir cette charge.

S'assurer qu'ils ne sont pas constitués ni revêtus de matériaux inflammables ou se dégradant sous l'effet de la chaleur (papiers peints, moquettes, lambris, cloisons légères avec isolation à base de plastique).

Lorsque le plancher est combustible, prévoir une isolation adéquate par exemple une plaque en tôle.

Faire bien attention de respecter les dégagements d'installation jusqu'aux cloisons en matériau

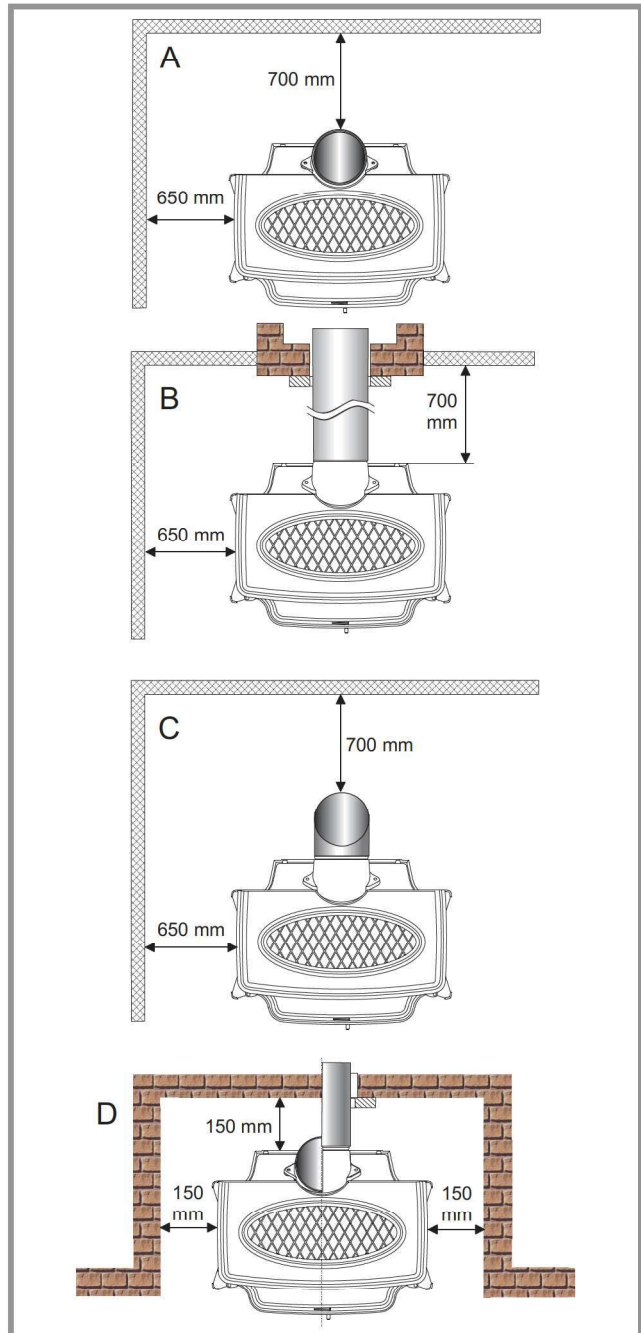


Figure 2 - Dégagement minimum d'installation

combustible (rep. A, B et C fig. 2), aux parois en matériau non-combustible (rep. D, fig. 2). Ne mettre aucun objet en matériaux combustibles ou rideaux, tentures etc...

2.3 Le conduit d'évacuation

Conduit existant : Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

- Le conduit doit être en bon état et doit permettre un tirage suffisant (voir tableau page 3).
- Le conduit doit être **compatible** avec son utilisation, dans le cas contraire il sera nécessaire de procéder au tubage ou au chemisage du conduit.

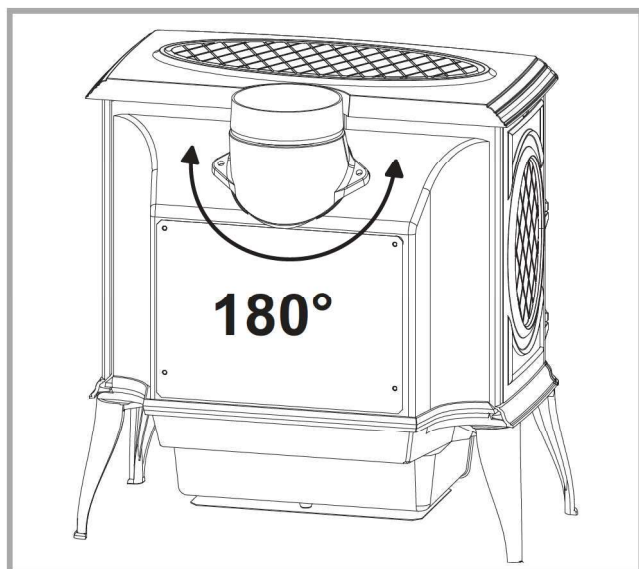


Figure 3 - Installation de la buse d'évacuation

- Le conduit doit être **propre** ; effectuer un ramonage à l'aide d'une brosse métallique "hérissée" pour éliminer les dépôts de suies et décoller les goudrons.
- Le conduit doit avoir une **isolation thermique** suffisante.
- Un conduit dont les parois internes sont froides, rend impossible la formation du tirage thermique et provoque de la condensation.
- Le conduit d'évacuation doit être étanche à l'eau.
- Le conduit doit être de section normale et constante sur toute sa hauteur. Cette section doit être équivalente au diamètre de raccordement de l'appareil. Un conduit trop large risque de rendre le tirage thermique nul.
- Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.
- Il doit avoir 4 à 5 mètres de hauteur et doit déboucher à 40 cm du faite de la maison ou de toute construction à moins de 8 m.
- Dans le cas de terrasse ou de toit dont la pente est inférieure à 15°, la souche doit au moins être égale à 1,20 m.
- Le couronnement ne doit pas freiner le tirage.

- Si la cheminée a des tendances aux refoulements, à cause de sa situation par rapport à des obstacles voisins, il faut coiffer la sortie d'un antirefouleur efficace ou rehausser la cheminée.
- Si la dépression de la cheminée est bien au-delà des valeurs recommandées, il faut installer un modérateur de tirage efficace sur le conduit de raccordement, **Il doit être visible et accessible.**

Conduit inexistant : Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

- Le conduit de cheminée ne doit pas reposer sur l'appareil.
- Le conduit doit être éloigné de tout matériau inflammable (charpente, menuiserie, cloison légère, etc...).
- Le conduit doit permettre un ramonage mécanique.

2.4 Montage de la buse d'évacuation

La buse d'évacuation permet l'utilisation de tuyaux de Ø 125 mm ou de Ø 139 mm selon que le raccordement s'effectue à l'intérieur ou à l'extérieur de la buse.

Figure 3

Il est possible d'installer un départ fumée de dessus ou arrière avec la même buse. Il suffit d'enlever les 2 vis et de faire pivoter l'adaptateur de 180 degrés.

Faire attention à ce que le joint d'étanchéité soit bien placé.

2.5 Conduit de raccordement

- Le conduit de raccordement doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.
- L'appareil doit se trouver aussi près que possible de la cheminée.
- L'appareil sera raccordé au conduit de fumée au moyen de tuyaux de fumée du commerce agréés pour résister aux produits de combustion (exemple : **inox, tôle émaillée...**).
- Le diamètre du tuyau ne doit pas être inférieur au diamètre de la buse de l'appareil. Si c'est le cas, la réduction doit être de diamètre immédiatement

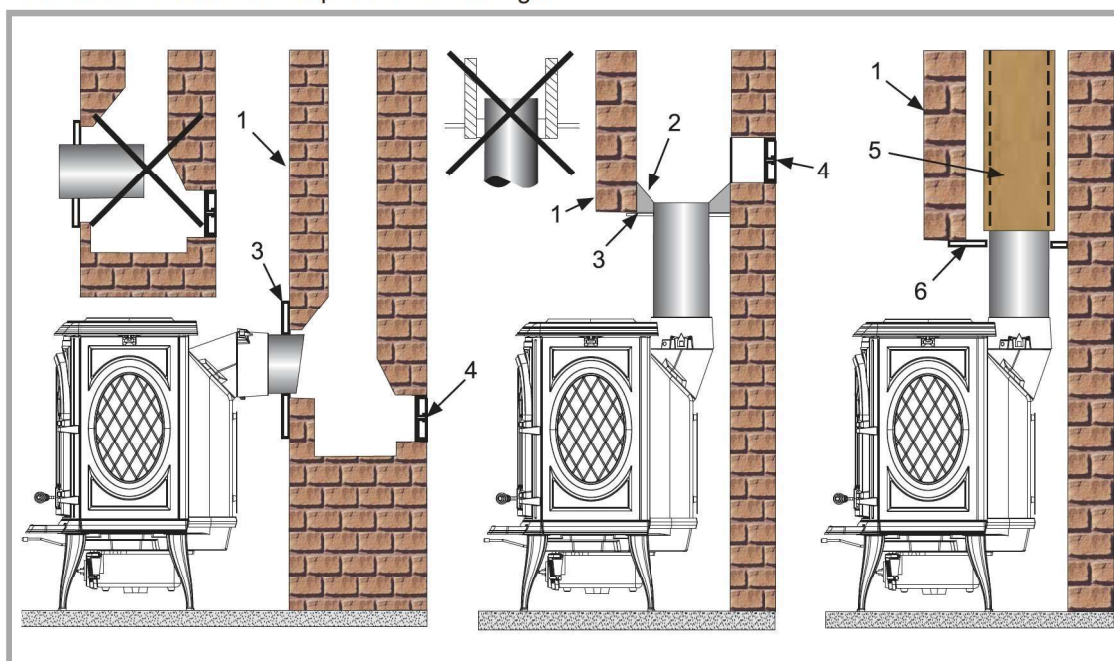


Figure 4 - Conduit de raccordement

- 1 - Cheminée
- 2 - Matériau réfractaire façonné en entonnoir
- 3 - Plaque non combustible
- 4 - Accès au nettoyage
- 5 - Isolation
- 6 - Plaque non combustible amovible et ventilée

inférieur au diamètre de la buse et être située le plus loin possible du raccordement à l'appareil.

- Le raccordement peut se faire, soit verticalement sur un conduit débouchant sous le plafond, soit horizontalement sur un conduit partant du sol.
- L'emboîtement du conduit de raccordement sur la buse de l'appareil ainsi que sur le conduit de fumée se fera de manière étanche.
- Pour les habitations équipées d'une **Ventilation Mécanique Contrôlée**, l'étanchéité doit empêcher l'extracteur d'aspirer les fumées hors du conduit.
- Le conduit de raccordement ainsi que le modérateur de tirage éventuel doivent être visibles, accessibles et ramonables.

2.6 Montage du plateau cendrier

Figure 5

Afin d'éviter toute détérioration au cours du transport, le plateau de récupération a été placé derrière la porte de foyer.

Accrocher le plateau au bas de la façade **A**.

2.7 Contrôles avant mise en service

Vérifier, l'état des joints de mastic, que la porte ferme bien et que la vitre n'est pas détériorée, que les passages de fumée ne sont pas obstrués par les composants de l'emballage ou des pièces démontées. Toutes les pièces amovibles doivent être à leur place respective.

Note : S'il s'agit d'une tresse en céramique, c'est un consommable et donc amenées à être changées par l'utilisateur.

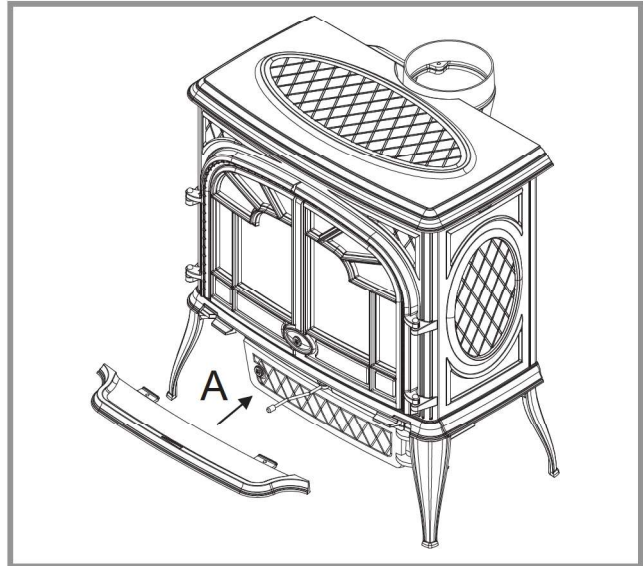


Figure 5 - Montage du plateau

2.8 Entretien de la cheminée

Très important : Afin d'éviter tout incident (feu de cheminée, etc...) les opérations d'entretien devront être réalisées régulièrement.

Conformément au Règlement Sanitaire Départemental Type (RSDT) vous devez procéder au minimum à deux ramonages mécaniques annuels du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement à l'appareil dont une fois pendant la période d'utilisation.

En cas d'usage fréquent du poêle, procéder à plusieurs ramonages annuels de la cheminée et du conduit de raccordement.

En cas de feu de cheminée, il faut couper le tirage de la cheminée, fermer les entrées d'air de l'appareil, fermer portes, fenêtre, trappes et appeler les pompiers sans attendre.

N'OUVREZ SURTOUT PAS LA PORTE DE L'APPAREIL (APPEL D'AIR).

3 Instructions pour l'utilisateur

Le Fabricant décline toute responsabilité concernant les détériorations de pièces qui seraient causées par l'emploi d'un combustible non recommandé ou par toute modification de l'appareil ou de son installation.

N'utiliser que les pièces de rechange fournies par le fabricant.

Tous les règlements locaux et nationaux, notamment ceux qui font référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'utilisation de l'appareil.

«Ne pas utiliser l'appareil par temps doux»

Certaines conditions météorologiques (ex : Brouillard et redoux) empêchent un tirage suffisant de la cheminée et peuvent être à l'origine d'asphyxie.

3.1 Combustible

Cet appareil n'est pas un incinérateur.

- Utiliser des bûches de bois dur d'au moins 2 ans de coupe et stockées dans un endroit abrité et ventilé (humidité <20%).
- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises.
- Les grosses bûches doivent être fendues et coupées à la longueur d'utilisation avant d'être stockées.

• Combustible recommandé

Bois de chauffage : **Charme**

• Combustible de remplacement

Bois de chauffage : Chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc...)

• Combustibles interdits

Tout charbon et combustible liquide !

«Bois vert» ; du bois vert ou trop humide diminue le rendement de l'appareil et provoque l'encrassement des parois internes et du conduit d'évacuation (suies, bistre, goudron...).

«Bois récupéré» ; la combustion de bois traité (traverse de chemin de fer, poteau télégraphique, chute de contreplaqué ou d'aggloméré, palette, etc...) provoque rapidement l'encrassement de l'installation (suies, bistre, goudron...), nuit à l'environnement (pollution, odeur...) et sont cause d'emballement du foyer avec surchauffe.

☞ **«Bois vert» et «bois récupéré» peuvent provoquer un feu de cheminée.**

3.2 Allumage

Figure 6

- Ouvrir en grand le volet de réglage d'air (rep. **B1**).
- Ouvrir les portes vitrées.
- Placer sur la grille du papier sec froissé (type journal), du petit bois très sec et quelques bûches de bois dur de petit diamètre.
- Allumer le papier et refermer les portes vitrées.
- Lorsque les braises sont bien vives, charger le foyer avec du combustible et refermer les portes (rep. **A**).

Lors du premier allumage, le feu ne sera poussé que progressivement pour permettre aux différentes pièces de se dilater normalement et de se sécher.

Lors du premier allumage, l'appareil peut émettre de la fumée et diffuser une odeur de peinture neuve. Ne pas s'en inquiéter et bien aérer la pièce pendant les premières heures de fonctionnement.

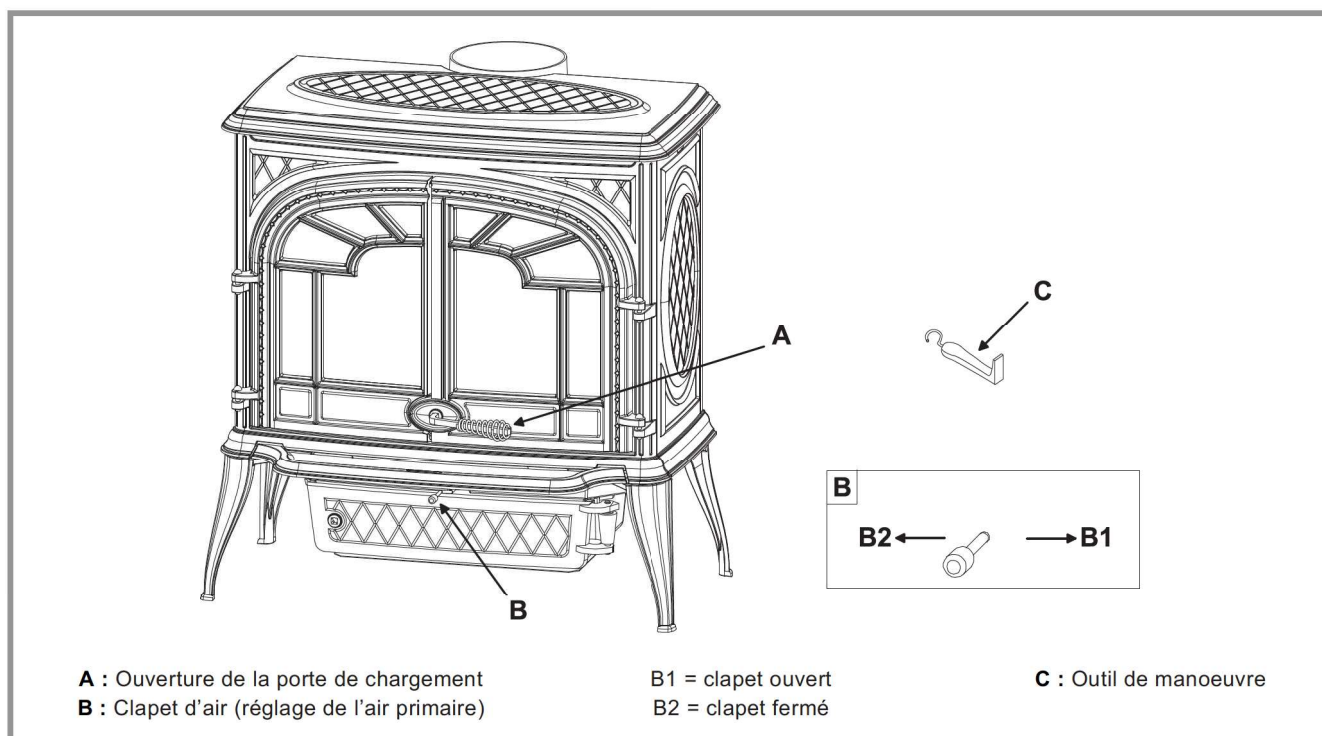


Figure 6 - Organes de manoeuvre

3.3 Conduite de la combustion

L'appareil doit fonctionner avec les portes vitrées convenablement fermées. Le contrôle d'allure s'effectue par le volet de réglage d'air primaire (rep. **B**). L'expérience vous montrera quelle position vous convient le mieux.

Le poêle est équipé d'un système "vitre propre" par balayage de la vitre grâce à l'air primaire.

Le système est d'autant plus efficace que le volet est ouvert.

• Chargement du combustible :

- Ouvrir doucement les portes vitrées, sans faire d'appel d'air brutal, afin d'éviter les émanations de fumées dans la pièce.
- L'intervalle de chargement minimal pour une puissance calorifique nominale est de 1,2 heures.
- Les bûches doivent être placées sur les braises.
- Pour une allure soutenue, veiller à ce qu'il y ait toujours au moins 2 bûches sur le brasier. L'allure du foyer est meilleure lorsqu'il y a plusieurs bûches et qu'elles ne sont pas trop grosses.
- Pour une allure réduite (par exemple la nuit), choisir des bûches plus grosses.
- Après chargement, refermer les portes vitrées (rep. **A**, figure 6, page 7).

3.4 Décrassage

- Évacuer les cendres régulièrement.
- Ne jamais laisser les cendres s'amonceler jusqu'au contact de la grille qui ne serait plus refroidie et pourrait se détériorer.
- Évacuer les cendres lorsque le foyer est refroidi.
- Retirer le tiroir-cendrier à l'aide de l'outil fourni.
- Vider les cendres en prenant les précautions d'usage pour les braises incandescentes.

3.5 Entretien de la cheminée

Très important : Afin d'éviter tout incident (feu de cheminée, etc...) les opérations d'entretien devront être réalisées régulièrement.

Conformément au Règlement Sanitaire Départemental Type (RSDT) vous devez procéder au minimum à deux ramonages mécaniques annuels du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement à l'appareil dont une fois pendant la période d'utilisation.

En cas d'usage fréquent du poêle, procéder à plusieurs ramonages annuels de la cheminée et du conduit de raccordement.

En cas de feu de cheminée, il faut couper le tirage de la cheminée, fermer les entrées d'air de l'appareil, fermer portes, fenêtre, trappes et appeler les pompiers sans attendre.

N'OUVREZ SURTOUT PAS LA PORTE DE L'APPAREIL (APPEL D'AIR).

La cheminée doit être **impérativement vérifiée et nettoyée par un spécialiste.**

3.6 Entretien du poêle

- L'appareil doit être nettoyé régulièrement ainsi que le conduit de raccordement et le conduit de fumées.
- Ouvrir la porte vitrée, éventuellement, ôter les grilles de face, nettoyer toutes les parois de la chambre de combustion et nettoyer la grille de foyer.
- Le nettoyage de la vitre vitrocéramique peut s'effectuer avec un chiffon doux humecté d'un produit approprié du commerce ; cette opération sera réalisée lorsque l'appareil est froid ; après nettoyage, rincer à l'eau claire ; n'utiliser pas de nettoyeurs abrasifs.
- La vitre en vitrocéramique résiste à une température de 750°C, en cas de bris de verre, suite à une manoeuvre malhabile, il est déconseillé de remplacer la vitre cassée par un matériau autre que celui fourni par le fabricant.
- Toutes les pièces constituant l'habillage, peuvent être frottées à sec avec une brosse douce ou avec un chiffon légèrement humide. En cas de condensations ou d'aspersion d'eau involontaire, nettoyer les parties souillées avant qu'elles ne sèchent.
- Vérifier l'absence d'obstruction avant un rallumage à la suite d'une longue période d'arrêt.
- L'appareil ne peut être utilisé sur un conduit de fumées desservant plusieurs appareils.
- Maintenir les grilles d'aération libres de toute obstruction.
- Les chicanes doivent être enlevées régulièrement, les cendres ou dépôts nettoyés. Les cendres ne doivent pas s'accumuler.
- Les joints de porte doivent être vérifiés annuellement et remplacés si besoins.

3.7 Consignes de sécurité

Ce poêle est un appareil qui produit de la chaleur et peut provoquer des brûlures par contact.

L'appareil peut encore rester **chaud** une fois éteint.

INTERDISEZ À VOS ENFANTS DE S'EN APPROCHER

3.8 Causes de mauvais fonctionnement



☑ : Ce signe vous recommande de faire appel à un professionnel qualifié pour effectuer ces opérations.

Situation	Causes probables	- Action
<i>Le feu prend mal. Le feu ne tient pas</i>	Bois vert ou trop humide	- Utiliser du bois dur d'au moins deux ans de coupe et ayant été stocké sous abri ventilé.
	Les bûches sont trop grosses	- Pour l'allumage, utiliser du papier froissé et du petit bois très sec. Pour l'entretien du feu, utiliser des bûches refendues.
	Bois de mauvaise qualité	- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises (charme, chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc...).
	Air primaire insuffisant	- Ouvrir en grand le volet d'air primaire. - Ouvrir la grille d'entrée d'air frais extérieure.
	Le tirage est insuffisant ☑	- Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire. - Vérifier que le conduit d'évacuation est conforme.
<i>Le feu s'emballe.</i>	Excès d'air	- S'assurer que le volet est bien fermé (rep. B, fig. 6, p. 7) - Fermer partiellement ou complètement le volet d'air primaire.
	Le Tirage est excessif ☑	- Installer un modérateur de tirage.
	Bois de mauvaise qualité	- Ne pas brûler en continu, du petit bois, des fagots, des chutes de menuiseries (contreplaqué, palette, etc...).
<i>Emanation de fumées à l'allumage.</i>	Le conduit d'évacuation est froid	- Réchauffer le conduit en faisant brûler une torche de papier dans le foyer.
	La pièce est en dépression (en pression négative)	- Dans les habitations équipées d'une Ventilation Mécanique Contrôlée, entrouvrir une fenêtre donnant sur l'extérieur jusqu'à ce que le feu soit bien lancé.
<i>Emanation de fumées pendant la combustion.</i>	Le tirage est insuffisant ☑	- Vérifier la conformité du conduit d'évacuation et son isolation. - Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire.
	Le vent s'engouffre dans le conduit ☑	- Installer un anti-refouleur sur le couronnement.
	La pièce est en dépression (en pression négative) ☑	- Dans les habitations équipées d'une ventilation mécanique contrôlée, il est nécessaire d'installer une prise d'air extérieure complémentaire.
<i>Chauffage insuffisant.</i>	Bois de mauvaise qualité	- N'utiliser que le combustible recommandé.
	Mauvais brassage de l'air chaud de convection	- Vérifier le circuit de convection (grilles d'entrée, conduit d'air, grilles de diffusion). - Vérifier que les pièces voisines sont équipées de grille d'aération pour favoriser la circulation de l'air chaud.

4 Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : Le **type** et la **référence de l'appareil** y compris l'indice littéral de **couleur** (inscrit sur la plaque signalétique ou le certificat de garantie), la **désignation** et le **code article de la pièce**.

Exemple : Poêle bois "GASCON", réf. 134 13 15, indice de couleur Y, dessus 352165 EF.

Y = 134 13 15 Y

B = 134 13 15 B

E = 134 13 15 E

N = 134 13 15 N

L = 134 13 15 L

P = 134 13 15 P

C = 134 13 15 C

Q = 134 13 15 Q

N°	Code	Désignation	Y	L	B	P	E	C	N	Q	Qté
1	207315	Habillage arrière	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
2	222575	Chicane	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
3	236135	Plaque d'obturation	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
4	259015	Patte de fixation	Y	L	B	P	E	C	N	Q	08
5	259037	Patte de fixation	Y	L	B	P	E	C	N	Q	02
6	270414	Clapet d'air	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
7	300132	77 Pied		L							04
7	300132	EF Pied	Y								04
7	300132	MK Pied						C			04
7	300134	RH Pied				P					04
7	300132	RJ Pied			B						04
7	300132	RP Pied					E				04
7	300132	EP Pied							N		04
7	300132	ER Pied								Q	04
8	300491	EF Dessous	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
9	301172	77 Porte de cendrier		L							01
9	301172	EF Porte de cendrier	Y								01
9	301172	MK Porte de cendrier						C			01
9	301172	RH Porte de cendrier				P					01
9	301172	RJ Porte de cendrier			B						01
9	301172	RP Porte de cendrier					E				01
9	301172	EP Porte de cendrier							N		01
9	301172	ER Porte de cendrier								Q	01
10	303860	77 Buse		L							01
10	303860	EF Buse	Y								01
10	303860	MK Buse						C			01
10	303860	RH Buse				P					01
10	303860	RJ Buse			B						01
10	303860	RP Buse					E				01
10	303860	EP Buse							N		01
10	303860	ER Buse								Q	01
11	305016	EB Brique gauche	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
12	305214	EB Brique droite	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
13	306285	EF Arrière de foyer	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
14	309233	EB Grille	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
15	310734	77 Côté droit		L							01
15	310734	EF Côté droit	Y								01
15	310734	MK Côté droit						C			01
15	310734	RH Côté droit				P					01
15	310734	RJ Côté droit			B						01
15	310734	RP Côté droit					E				01
15	310734	EP Côté droit							N		01
15	310734	ER Côté droit								Q	01
16	310830	77 Côté gauche		L							01
16	310830	EF Côté gauche	Y								01
16	310830	MK Côté gauche						C			01
16	310830	RH Côté gauche				P					01
16	310830	RJ Côté gauche			B						01
16	310830	RP Côté gauche					E				01
16	310830	EP Côté gauche							N		01
16	310830	ER Côté gauche								Q	01
17	315614	EB Conduit d'air	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
18	319738	EB Support grille	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
19	322717	EB Suppl. de support	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
20	326602	EB Chicane	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
21	327905	77 Suppl. de dessous		L							01

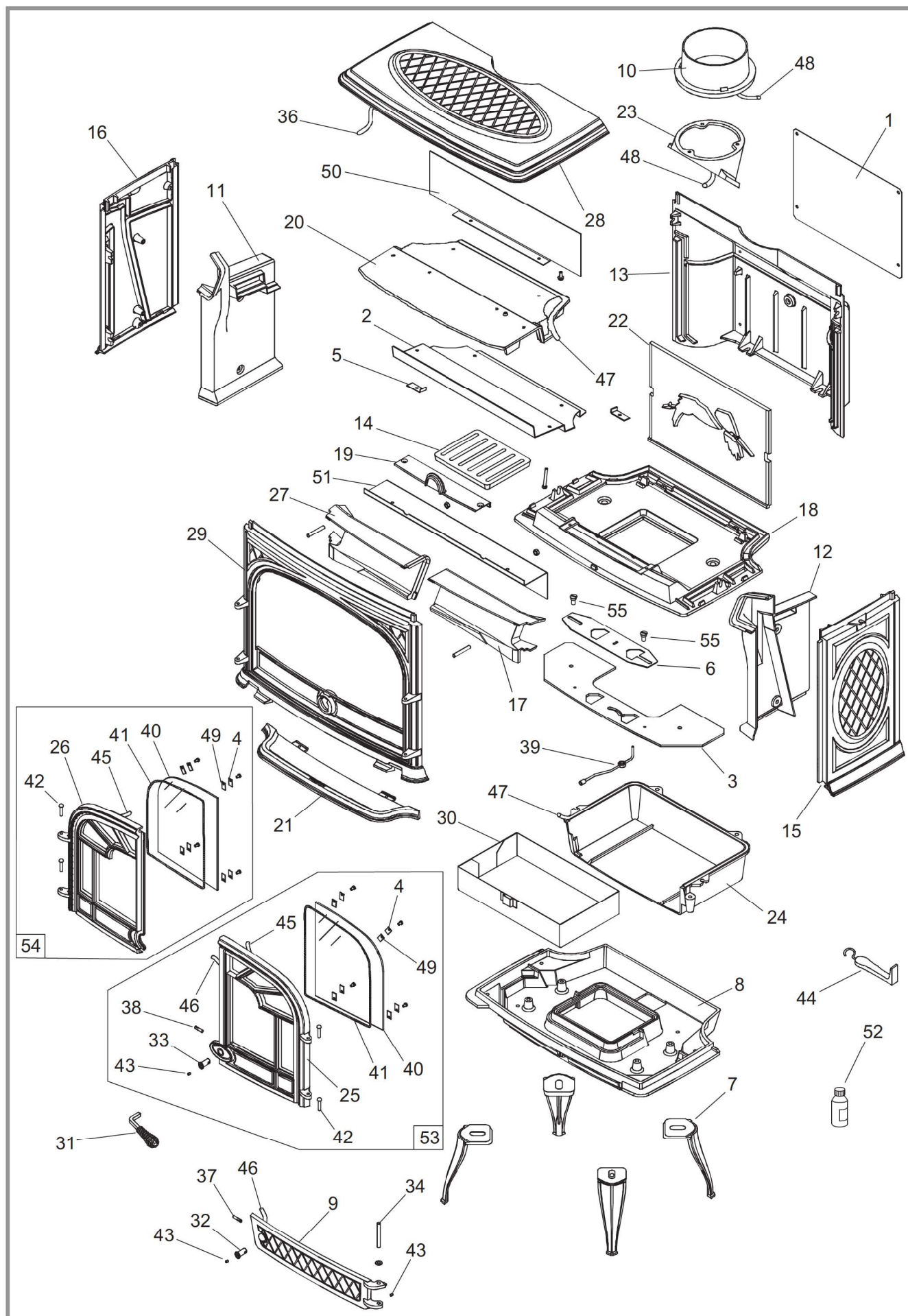


Figure 7 - Vue éclatée de l'appareil

Y = 134 13 15 Y

B = 134 13 15 B

E = 134 13 15 E

N = 134 13 15 N

L = 134 13 15 L

P = 134 13 15 P

C = 134 13 15 C

Q = 134 13 15 Q

N°	Code	Désignation	Type	Y	L	B	P	E	C	N	Q	Qté
21	327905	EF	Suppl. de dessous	Y								01
21	327905	MK	Suppl. de dessous						C			01
21	327905	RH	Suppl. de dessous				P					01
21	327905	RJ	Suppl. de dessous			B						01
21	327905	RP	Suppl. de dessous					E				01
21	327905	EP	Suppl. de dessous							N		01
21	327905	ER	Suppl. de dessous								Q	01
22	330022	EB	Plaque d'âtre	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
23	331001	EF	Adaptateur	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
24	331700	EF	Support	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
25	331800	77	Porte droite		L							01
25	331800	EF	Porte droite	Y								01
25	331800	MK	Porte droite						C			01
25	331800	RH	Porte droite				P					01
25	331800	RJ	Porte droite			B						01
25	331800	RP	Porte droite					E				01
25	331800	EP	Porte droite							N		01
25	331800	Er	Porte droite								Q	01
26	331900	77	Porte gauche		L							01
26	331900	EF	Porte gauche	Y								01
26	331900	MK	Porte gauche						C			01
26	331900	RH	Porte gauche				P					01
26	331900	RJ	Porte gauche			B						01
26	331900	RP	Porte gauche					E				01
26	331900	EP	Porte gauche							N		01
26	331900	ER	Porte gauche								Q	01
27	332003	EB	Conduit d'air	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
28	352165	77	Dessus		L							01
28	352165	EF	Dessus	Y								01
28	352165	MK	Dessus						C			01
28	352165	RH	Dessus				P					01
28	352165	RJ	Dessus			B						01
28	352165	RP	Dessus					E				01
28	352165	EP	Dessus							N		01
28	352165	ER	Dessus								Q	01
29	359806	77	Façade		L							01
29	359806	EF	Façade	Y								01
29	359806	MK	Façade						C			01
29	359806	RH	Façade				P					01
29	359806	RJ	Façade			B						01
29	359806	RP	Façade					E				01
29	359806	EP	Façade							N		01
29	359806	ER	Façade								Q	01
30	624045		Cendrier	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
31	158626		Poignée	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
32	101063		Axe de fermeture	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
33	101062		Axe de fermeture	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
34	101057		Axe d'articulation	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
36	105006		Joint Ø 15	Y	L	B	P	E	C	N	Q	2 m
37	134705		Goupille cannelée 6x45	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
38	134711		Goupille cannelée 6x30	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
39	179624		Tige de commande	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
40	188829		Verre réfractaire 278 X 220 X 4	Y	L	B	P	E	C	N	Q	02
41	181632		Joint Ø 6	Y	L	B	P	E	C	N	Q	2 m
42	110404		Clou cannelé 6x30	Y	L	B	P	E	C	N	Q	04
43	189825		Vis à bout plat M5x6	Y	L	B	P	E	C	N	Q	02
44	808001	ED	Poignée	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
45	181634		Joint Ø 15	Y	L	B	P	E	C	N	Q	1,64 m
46	181633		Joint Ø 10	Y	L	B	P	E	C	N	Q	1,33 m
47	181625		Tresse de céramique Ø 7	Y	L	B	P	E	C	N	Q	3,16 m
48	142316		Joint 7x3	Y	L	B	P	E	C	N	Q	1 m
49	142881		Joint	Y	L	B	P	E	C	N	Q	08
50	269501		Déflexeur	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
51	269449		Déflexeur	Y	L	B	P	E	C	N	Q	01
52	161039		Peinture de retouche (P)				P					01
53	988920		Porte vitrée complète de droite							N		01

N = 134 13 15 N

$$Q = 134 \ 13 \ 15 \ Q$$

Notes

[illegible]

§ Certificat de garanties

* Garantie légale

Les spécifications, dimension et renseignements portés sur nos documents ne sont qu'indicatifs et s'engagent nullement le vendeur.

Dans un souci d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services pourra intervenir sans préavis.

Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur du matériel, concernant la garantie légale ayant trait à des défauts ou vices cachés, qui s'applique, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil, et dans le pays où a été acheté le matériel.

* Garantie contractuelle

Nos matériels sont garantis contre les défauts et vices cachés sous condition :

- 1) de l'installation et de la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel.
- 2) du respect des instructions données dans nos documents techniques, notices d'installation et de réglage.
- 3) de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien de l'appareil réalisés conformément aux normes et législations en vigueur et aux indications des notices technique jointe à l'appareil.

Cette garantie porte sur le remplacement, en nos ateliers, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "contrôle garantie" : port et main d'œuvre à la charge de l'utilisateur. De

plus, si les réparations ou l'échange des pièces couvertes par la garantie se montrent trop onéreux par rapport au prix de l'appareil, décision de changer de réparer l'appareil appartiendra au vendeur.

Notre garantie est de 2 (deux) ans sur tous appareils exception faite des foyers et inserts pour lesquels notre garantie est de 5 (cinq) ans à l'exclusion de :

- 1) Les voyants lumineux, les fusibles, les résistances électriques, les ventilateurs.
- 2) les pièces d'usure ou en contact avec des températures importantes à savoir : soles et grilles foyères, plaques de fond, cendriers, peinture et traitements de surface des parties décoratives. Sont également exclus de cette garantie les joints et vitres.
- 3) Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui précisé en nos notices.
- 4) les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieur à l'appareil (refoulement de cheminée, effets d'orage, humidité, pression ou dépression non conforme, chocs thermique, coup de feu, etc.).
- 5) Les dégradations de pièces électriques, résultant de branchement et d'utilisation sur secteur dont la tension, mesurée à l'entrée de l'appareil, serait inférieure ou supérieure à 10% de la tension nominale de 220 volts.

* Exclusion de responsabilité

Dans l'hypothèse de fabrication d'un bien à la demande du client, notre responsabilité, en qualité de sous-traitant, ne pourra en aucun cas être engagée à l'égard du client ou des tiers pour défectuosité provenant de l'installation ou d'un défaut de conception du bien

☒ Nom et adresse de l'installateur :

☎ Téléphone :

☒ Nom et adresse de l'utilisateur :

Date de la mise en service : / /

Référence de l'appareil : ☒ 134 ☐ 13 ☐ 15

Couleur : ☒ Y ☐ L ☐ B ☐ P ☐ E ☐ C ☐ N ☐ Q

Numéro de série :

Ce certificat est à compléter et à conserver soigneusement par l'utilisateur.
En cas de réclamation, faire une copie dûment remplie et l'adresser à :



127^{ième} RIF, 15 – BE 5660 MARIEMBOURG (Belgique)